

## Déclaration de la délégation sénégalaise lors de l'EPU de la Libye

(13 mai 2015)

-----  
**Vérifier au prononcé**

### **Monsieur le Président**

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à S.E Dr Hassan Ali ALSGHAYR, Vice-Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et sa délégation.

Ma délégation a pris note, avec intérêt, des efforts déployés par la Libye, malgré un contexte difficile, pour remplir ses obligations internationales. Le rapport fait mention des progrès réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que de la création, en décembre 2013, du Conseil national des libertés civiles et des droits de l'homme, destiné à protéger et à promouvoir les droits de l'homme.

Ma délégation se réjouit également de la disponibilité du Gouvernement libyen à renforcer sa coopération avec les Nations Unies. En effet, comme nous le constatons tous, la situation en Libye est encore préoccupante avec l'insécurité générée par les groupes terroristes qui sont les auteurs de multiples violations des droits de l'homme et d'actes barbares comme ceux commis récemment contre des chrétiens originaires d'Ethiopie.

A cet égard, le Sénégal invite la Communauté internationale à soutenir la Libye conformément à la résolution HRC/28/L7/REV1 du 25 mars 2015, portant sur l'assistance technique et le renforcement des capacités en Libye et formule les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts en vue de l'élaboration d'une nouvelle constitution conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme ;
2. Combattre davantage les groupes terroristes qui déstabilisent le pays et l'utilisent comme base logistique pour organiser toutes sortes de trafic et d'actes terroristes
3. Lutter plus vigoureusement contre la traite des personnes dans la méditerranée.

Pour terminer, ma délégation exhorte la communauté internationale à accroître son assistance à la Libye afin de l'accompagner dans sa délicate phase de transition.

Je vous remercie de votre attention.